

Semaine du 7 au 14 avril 2019

Dimanche 7 avril

5^e dimanche du Carême C (violet)

QUÊTE SPÉCIALE POUR « DÉVELOPPEMENT ET PAIX »

Sainte-Madeleine 9 h 30
(10822) Dora Fauteux (36^e) / par sa nièce Sylvie
(10823) Denis Charrette (5^e) / par une paroissienne
(10806) Micheline Lauzon (5^e) / par sa famille
(10599) Ovide Lalonde / par Gilbert et Jean-Raymond Lalonde
(10864) Napoléon Martin (5^e) / par la famille Martin
(10879) André-Gérard Maurice (9^e) et François Lamoureux / son fils Alain et son cousin Alain

Mardi 9 avril Temps du Carême (violet)

Sainte-Madeleine 16 h 30
(10880) Christiane Maurice / par son frère Alain

Jeudi 11 avril Temps du Carême (violet)

Résidence Le Beauvois 11 h 00
(10710) Robert Gareau / par sa fille Diane

Sainte-Madeleine 16 h 30
(10811) Raymonde Chevrier / par la Société Saint-Jean-Baptiste

Vendredi 12 avril Temps du Carême (violet)

Résidence Esther Blondin 14 h 00
(10649) Mario D'Amour / par les parents et les amis

Sainte-Madeleine 16 h 30
(10517) Parents et amis défunts / par Coll. au cimetière de Très-St-Rédempteur

Samedi 13 avril Temps du Carême (violet)

Sainte-Madeleine 16 h 30
(10790) Lucille Sabourin / par son époux et ses enfants

Dimanche 14 avril Dimanche des Rameaux et de la Passion du Seigneur (rouge)

Sainte-Madeleine 9 h 30
(10829) Liliane Rousseau (6^e) / par ses enfants Nathalie et Sylvain et ses petits-enfants
(10871) Johanne Dupont / par sa sœur Odette
(10878) Lucille Sabourin-Piché (3^e) / par son époux et ses enfants

Compte-rendu des quêtes dominicales

28 mars	Le Beauvois	\$ 49.00
29 mars	Esther Blondin	\$ 22.75
30 mars	Sainte-Madeleine	\$ 47.25
31 mars	Sainte-Madeleine	\$ 388.15

Lampes du sanctuaire à l'église :

Lampe à la Sainte-Madeleine : Gilles Myre Cahill / par Huguette & Herby Cahill
Lampe à la Sainte-Vierge : par une paroissienne
Lampe au Saint Joseph : par Guylaine

*** Heures d'ouverture du bureau ***

Le lundi et mardi de 9h à 16h sauf entre 12h et 13h, le mercredi et jeudi de 13h à 16h et le vendredi de 10h à 12h.

HORAIRE DE L'ADORATION :

Tous les vendredis à 15h30 à l'église du début décembre jusqu'à la mi-juin.

Dates à retenir :

Filles-d'Isabelle du Cercle # 735 Notre-Dame de Lourdes de Rigaud :

✚ **Mercredi, le 10 avril à 9h00** au resto La Belle Province : déjeuner-causerie. Veuillez confirmer votre présence à madame Orise Gélinas-Bédard au 450-451-5864.

✚ **Mercredi le 10 avril à 19h30 :** Réunion au chemin couvert de l'église.

✚ **Dimanche le 13 avril :** Journée de quilles à Valleyfield. Départ de l'édifice Paul Brasseur à 14h. Pour inscription, veuillez-vous adresser à Denise Sauvè-Villeneuve au 450-451-4509.

Jeudi le 11 avril à 19h00 : *Confession communautaire* en préparation de Pâques.

Mardi le 16 avril à 19h00 : *Messe Chrismale* à la cathédrale de Valleyfield. (L'évêque concélébre la messe chrismale avec tous les prêtres de son diocèse. Au cours de la messe, il consacre le saint-chrême, cette huile parfumée utilisée pour les sacrements du baptême, de la confirmation et de l'ordre (prêtre et évêque). Il bénit aussi l'huile des catéchumènes et l'huile pour le sacrement des malades. C'est aussi la Fête des Prêtres dans laquelle les prêtres renouvellent leur engagement envers le Monseigneur Simard.

Jeudi le 18 avril à 19h30 : *Lavement des pieds*. Les enfants de la 1^{ère} Communion assisteront à la messe.

Vendredi Saint le 19 avril : *Marche du Pardon*. Le départ se fera à la Maison Charlebois à 9h30. Pour plus de détails, veuillez communiquer avec Mme Huguette Cahill au 450-451-5627. **La Marche du Pardon sera suivie de l'Office à 15h.**

Vendredi Saint le 19 avril : Il y aura une *Quête Commandées* pour les Lieux Saints.

Mercredi le 1^{er} mai à 17h au Centre communautaire de l'Île -Perrot: Il y aura le *super bénéfique* au profit des Œuvres de l'Évêque. Seront présent Mgr. Simard, Mme Fernande Allard et M. Hans Gruenwald. *Venez acheter votre billet (60\$) au bureau de notre presbytère.*

Dimanche le 2 juin : Fête de Fidélités. Si vous êtes mariés depuis 10 ans et plus, venez vous inscrire au secrétariat pour célébrer avec nous. En rendant grâce au Seigneur, nous soulignerons votre amour.

Nous sommes dans la 5^{ie} semaine du Carême

Cette semaine, je prends le temps de relire et de méditer la deuxième lecture de ce dimanche. Je me demande si le Christ est au centre de ma vie quotidienne.

LES SAINT(E)S DE LA SEMAINE :

7 avril	Saint Jean-Baptiste de La Salle (1651-1719)
8 avril	Bienheureux Auguste Czarotorski (1858-1893)
9 avril	Bienheureuse Célestine Faron (1913-1944)
10 avril	Saint Fulbert (vers 960-1028)
11 avril	Sainte Gemma Galgani (1878-1903)
12 avril	Saint Jules 1 ^{er} (mort en 352)
13 avril	Bienheureuse Ida de Boulogne (1040-1113)
14 avril	Saint Prétextat (mort en 586)

Saviez-vous que... La Bienheureuse Célestine Faron, religieuse polonaise, fut déportée à Auschwitz en raison de son hostilité au nazisme. Elle y mourut le jour de Pâques 1944. Béatifiée en 1999.

Bonnes Fête à tous et à toutes!

Le pardon nous libère



Cet épisode de la femme adultère pourrait nous choquer car il est contraire à la morale des premières communautés chrétiennes qui condamne l'adultère et c'est toujours le cas aujourd'hui dans l'Église Catholique.

D'ailleurs beaucoup de commentaires se focalisent sur ce que Jésus a pu écrire sur la terre avec sa phrase : « Que celui qui n'a jamais péché, lui jette la première pierre. » Par cette phrase, Jésus délivre la femme de ses accusateurs et, une fois seul avec elle, il la délivre de sa propre auto-accusation, de sa culpabilité en lui disant « Moi non plus, je ne te condamne pas : va. » Jésus ne prend pas au sérieux notre culpabilité et notre fascination devant une Loi qui divise les êtres au lieu de leur montrer le bon chemin. Car le Dieu de Jésus ne nous condamne pas, il veut que nous vivions en plénitude.

Jésus, d'ailleurs, ne prononce aucune parole de pardon et la femme, aucune parole de repentance. Jésus lui dit seulement. « Va et désormais ne pêche plus. » La femme est alors libre d'aller, de vivre, parce que libérée du jugement d'autrui et de son propre jugement accusateur. En réalité, dans cette scène, l'accusé principal n'est pas la femme, mais Jésus avec son message de libération et de miséricorde. Ce que Jésus veut faire comprendre à ses auditeurs, ce n'est pas qu'ils ne doivent pas pécher – cela ils le savent déjà – mais qu'ils ne doivent pas accuser, qu'ils ne doivent pas juger, ni condamner, mais devenir miséricordieux comme leur Père des cieux.

Pourquoi dire tout cela ?

Parce que cet évangile est proposé le 5^{ème} dimanche de carême et qu'il est là pour nous signifier le mystère absolu du pardon des péchés dans le mystère de la croix. Le pardon des péchés sur la croix est un pardon total, absolu, gratuit et sans conditions. Il ne demande rien en échange, ni conversion, ni acte de contrition. La seule parole de la femme est dire que personne ne l'a condamnée, elle n'exprime aucun remord, ni engagement à changer de vie. Le pardon lui est donné gratuitement.

Ce pardon gratuit, ce salut sans conditions nous pose des questions et peut nous révolter. Pourtant, le seul fait qu'elle ait réussi à parvenir jusqu'à nous, prouve bien qu'il s'agit là d'une parole authentique de Jésus que l'on ne peut enlever.

Heureusement que la femme adultère a survécu à toutes ses aventures. Car elle est bien le signe de ce pardon des péchés que nous pouvons recevoir en Christ et dans sa croix. Elle est de la même veine que la Samaritaine et ses sept maris, que la parole du Christ sur les prostituées qui nous précèdent dans le royaume des cieux. Elle est là pour nous signifier ce qu'est le pardon de Dieu et ce qui nous est donné sur la croix.

La question reste : savons-nous accueillir ce pardon dans nos vies et en vivre ?

Marguilliers : Nicole De Bellefeuille, Nicole Séguin-Lavigne, Yvon Faubert, Jean-Claude Labelle, Michel Bertrand et Hélène Levac-Lauzon.

Comité de pastorale : Georgette Gougeon, Nicole S. Lavigne, Suzanne Lafrance, Nicole De Bellefeuille et Anny Hayes en collaboration avec :

Père R. Claude Ranaivomanana, **vicaire paroissial**
Anneke Stevens, **secrétaire**